



CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE

**AIDES NOMINATIVES :**

Nom - N° 2022 - 20

Nombre de membres :	13
Présents :	9
Procurations	1
Absents :	3
Suffrages exprimés	10

# DELIBERATIONS

## DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS de SAINT-GALMIER

SEANCE DU 01 DECEMBRE 2022



Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de ST-GALMIER s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, le JEUDI 1<sup>er</sup> Décembre 2022 à 18 heures 00, Sous la Présidence de M. Philippe DENIS, Président, et après convocations régulièrement faites par courriel, le 18 novembre 2022.

**Etaient présents :** Monsieur le Président Philippe DENIS, Mme la Vice-présidente Christine PALLEY, et Mmes Régine CHEVALLIEZ, Edith CONSIGNY et Solange MORERE membres élus. Mmes Arlette CHABANNE, Jeanine ENSARGUET, Aurélie DESBREE, Monsieur Patrick MIRABEL, membres nommés, représentant la société civile

**Absents avec excuses :** Mmes Lydie THOLLOT, Marie-Claire MOUCHEL et M. Georges CHAPET, Mme Jeanine RIVOIRE à donner son pouvoir à Mme Arlette CHABANNE

**OBJET DE LA DELIBERATION :** Attribution de Subvention

Le conseil d'administration a accordé au Président une délégation de pouvoirs en vertu de l'article R 123-21 du code de l'action sociale et des familles. Depuis la convocation à la séance du 29 septembre 2022 il a pris les décisions suivantes :

En effet suite à la demande de subvention faite par l'association Les RESTAURANTS DU COEUR. Une proposition pour leur attribuer une subvention d'un montant de 250 € est faite. Subvention adoptée à l'unanimité.

Nom de l'Association	Montant attribué CCAS
L'association Les Restaurants du Cœur	250 euros

Ont signé au registre les membres présents.  
EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE  
A ST-GALMIER, le 06 décembre 2022

Le président,  
M. Philippe DENIS



Transmis à la SP de Montbrison

12 DEC. 2022

SOUS-PREFECTURE  
DE MONTBRISON

Cachet SP du

Mis en ligne, le

03 JAN. 2023

MAIRIE DE ST-GALMIER